L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Deux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 5 OCTOBRE 1884.

Congrès des instituteurs de sourds-muets, en France.

Le dernier mot du vocable sourds-muets n'a presque plus de raison d'être, dit le *Journal des Débats*, du 18 septembre, et c'est cette pensée rendue aux parents et aux enfants qui donne au Congrès national réuni aujourd'hui à l'école Monge un véritable intérêt. La lutte a été longue entre les partisans de la vieille méthode (langage par signes) et les innovateurs. Mais enfin, le Congrès de Milan a consacré en 1880 la supériorité de la méthode orale, supériorité encore affirmée l'an dernier au Congrès de Bruxelles.

Si la France a été une des dernières à adopter cette méthode appliquée depuis longtemps en Allemagne et si brillamment en Italie, ce n'est pas faute de tentatives pour l'introduire chez nous. En 1832, M. Désiré Ordinaire tenta de la faire pénétrer à l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris. Ses efforts furent vains. La parole demeura confinée en quarantaine dans un coin de l'école et l'idée nouvelle ne fut mise en pratique que par les écoles libres de MM. Kilian à Saint-Hippolyte, Hugentobler à Lyon et Magnat à Paris.

Ce n'est que depuis quatre ans qu'on apprend aux élèves de l'Institut national de la rue Saint-Jacques à user de la parole.

Les résultats obtenus tiennent du miracle, mais on s'imagine difficilement, en les constatant, de quelle série d'observations et de travaux patients ils sont le résultat.

La base synthétique de l'instruction des sourds-muets parlans est naturellement le développement des organes du toucher et de la vision, qui doivent, en se perfectionnant, suppléer au défaut de l'organe absent.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'emploi de la vision. Pour ce qui est du toucher, on sait que le son est le résultat des vibrations qui peuvent être, dans une certaine mesure, perçues par d'autres parties du corps que l'oreille—l'épigastre par exemple. C'est ainsi que les sourds-muets de l'Institut national *entendent*, grâce aux vibrations, le tambour qui marque l'heure des classes et des récréations; c'est ainsi encore qu'ils perçoivent dans la rue une voiture qui s'approche d'eux.

L'enseignement débute par des exercices élémentaires qui ont précisément pour objet de perfectionner les sens des sourds-muets et de les rendre plus aptes à l'observation des mouvements délicats et à la prononciation des sons. La vue se développe chez l'élève, par l'étude, soit des mouvements des voisins, soit de ses propres mouvements devant la glace, plus rapides, et réfléchis par une glace.

En soufflant dans des ballons, on dans des bulles de savon, l'enfant s'habitue à mesurer son souffle. Les poumons, en effet, jouent chez les gens qui parlent un double rôle : ils servent à la respiration et à la production de la voix. Or, dans la prem ère de ces fonctions, les poumons n'absorbent en moyenne qu'un demi-litre d'air à chaque mouvement d'inspiration, tandis que, pour la production de la voix, deux litres au moins sont nécessaires. Le sourd-muet ne s'étant jamais servi de ses poumons que pour respirer, il faut qu'il apprenne à aspirer davantage pour la phonation. C'est le but des seconds exercices. Il ne reste plus qu'à régler l'émission du souffle suivant la force de sou qu'on voudra produire.

Pour la production du son lui-même, le professeur l'obtient en faisant constater à l'élève les vibrations du thorax et du larynx causées par l'ébranlement des cordes vocales. La reconnaissance très facile et difficulté pour éviter les défauts d'intonation dont le sourd-muet ne se rend pas compte et qui tiennent souvent à de très petites déviations du souffle.

Ces principes élémentaires constituent les particularités les plus curieuses de la méthode orale. Le reste n'est pour ainsi dire plus qu'une question de temps et de pratique qu'on résout en ayant soin de mener toujours de front les deux études corrélatives de l'émission du son et de l'observation du mouvement des lèvres.

Mais on ne saurait s'imaginer combien il faut de patience et de persévérance pour arriver à fixer dans la mémoire de ces pauvres déshérités la valeur des mots, la matérialisation des idées. On sait que le développement de l'enfant ordinaire se fait surtout par l'enseignement constituel des gens et des choses qui l'entourent. Le procédé par imitation et par échange. L'enfant privé de l'ouïe n'a point ces ressources. Etranger déjà aux sons, il ne peut demander d'éclaircissements sur ce qu'il voit qu'à sa faible intelligence. D'où sa quasi-stupidité et, en tout cas, sa complète infériorité.

Aussi faut-il très longtemps pour cette éducation qui consiste naturellement en leçons de choses, c'est-à dire que le maître prend un objet et enseigne la façon de le désigner, puis le moyen d'exprimer l'action, les verbes, puis les qualificatifs, etc. On estime à huit années le temps moyen nécessaire à l'éducation d'un sourd-muet par la méthode orale.

Les élèves parlans de l'Institut national de la rue Saint Jacques en sont seulement à leur quatrième année d'études. Ils ne prononcent donc pas encore couramment dans le sens des phrases simples et courtes. Mais déjà l'on peut constater assurément la supériorité de cette éducation sur la méthode de l'abbé de L'Epée. L'Institut, en effet, comprend encore tout un quartier où les élèves, ayant commencé l'éducation par signes, sont forcés de la terminer d'après la même méthode. Or, il est manifeste qu'ils n'arrivent point à un développement d'intelligence aussi complet que les élèves parlans

Lors du Congrès de Bruxelles, un sourd-muet parlant, élève de l'école de Rotterdam, a obtenu un très grand succès en donnant lecture d'un Mémoire de sa composition.

Le Congrès national qui va siéger rue Monge, outre qu'il tiendra sans doute à généraliser encore la méthode orale, s'efforcera d'obtenir que l'instruction soit répandue plus largement. Il existe, en effet, en France environ 30,000 sourds-muets, ce qui représente une moyenne de 2,500 à 3 000 enfants en cours d'instruction. Or, trois écoles seulement appartiennent au gouvernement: celles de Paris, de Bordeaux et de Chambéry—à peine 1,000 élèves en tout. Les établissements privés qui, au nombre de 60 environ, reçoivent les sourds-muets et se chargent de les instruire, ne peuvent donner, pour la plupart, qu'un enseignement très insuffisant.

Le recrutement des professeurs tend à devenir malaisé, même pour les écoles officielles. A l'Institut de la rue Saint-Jacques, où les candidats sont tenus, outre la présentation d'un diplôme d'instituteur ou de bachelier, de subir les épreuves d'un concours d'entrée, ils n'arrivent qu'après un long stage au professorat qui leur donne droit aux faibles appointements de 3,000 fr. Et l'on peut concevoir, d'après l'exposé qui précède, quelles difficultés ils ont à vaincre dans leur mission délicate.

Le département de la Seine a décidé en principe la création d'une école départementale de sourds-muets. Cette décision est de nature à attirer à la session nouvelle un intérêt tout particulier, car une des questions soumises aux délibérations du Congrès, c'est la création d'une école modèle.

Les séances d'ouverture sera présidée par M. de Heredia, député de Paris, assisté de M. Gréard, Recteur de l'école Monge, de M. Félix Hément, inspecteur général de l'instruction publique et de M. de la Rochelle, attaché à la Bibliothèque nationale.

Les banques populaires en Allemagne.

Le mouvement coopératif inauguré en Angleterre, et dont M. Schulze-Delitzsch s'est fait le promoteur et l'organisateur en Allemagne, s'y est réalisé sous l'habile et savante direction de cet économiste, dans la création d'associations de crédit mutuel et d'aide dont il est utile de faire connaître les résultats.

On peut les diviser en quatre catégories bien distinctes, savoir.

Les associations de crédit mutuel ou d'avances dites banques-populaires (Vorschussvereine)) les syndicats industriels (Genossenschaften in einzelnen Geberbszweigen); les sociétés de coopération et de consommation (Koosumvereine; les sociétés de construction (Bangenossenschaften).

D'après le dernier rapport de M. Schulze-Delitzsch, ces quatre groupes d'associations comptaient, à la fin de 1881, 1.200.000 membres, répartis en 3 481 associations, ro i : 1,889 banques populaires 898 syndicats industriels, 660 sociétés coopératives et de construction.

Il convient de remarquer, quant au nombre des membre, que le chiffre de 1,200,000 ne saurait être absolument exact, par la raison que beaucoup de personnes peuvent participer à plusieurs associations. Il ne paraît pas douteux cependant que le nombre de personnes effectivement intéressées dans ces associations approche de 1 million.

Le chiffre total d'affaires de ces sociétés est estimé à plus de 2 milliards de marks; le capital qui y est employé se décompose comme suit :

	Marks
Versements des sociétaires et réserves.....	190,000,000
Capital emprunté.....	420,000,000
Total....	610,000,000

soit environ 750 millions de francs.

En outre des sociétés ci-dessus énumérées il existe, au nombre de 600 à 700, des associations agricoles fondées d'après le système Raiffeisen.

Voici quelques indications concernant les bases sur lesquelles repose l'organisation de ces banques.

La société de crédit et d'avances est fondée au profit exclusif des membres qui la composent : aucune affaire de prêt à découvert ne peut être engagée qu'avec un co-sociétaire.

La société est administrée par un conseil d'administration composé de neuf membres élus en assemblée générale et dont un tiers est annuellement réélligible.

Le comité d'administration élit à son tour un comité directeur qui, sous sa surveillance, dirige toutes les affaires sociales.

L'admission comme sociétaire est prononcée en conseil d'administratin et implique l'obligation de verser un droit d'entrée fixé à la société sans un plus sieurs parts du capital social, sans pouvoir dépasser un certain maximum toutefois.

Le montant des parts souscrites est versé, soit intégralement lors de l'entrée des sociétaires, soit par cotisations mensuelles ou autrement suivant le pay-ment. C'est ce dernier mode qui est le plus généralement suivi.

Chaque sociétaire a droit, aussitôt son inscription, de demander des prêts qui ne sont consentis que pour un délai minimum de quinze jours et maximum de trois mois. Ce délai peut être prorogé, mais pas au delà de neuf mois.

Les sociétaires doivent avoir à leur actif dans la caisse sociale 60 0,0 au moins des prêts qu'ils sollicitent ou prégarnter un co-sociétaire qui se porte leur garant.

Les avances que font les banques populaires étant souvent adécouvert et supérieures au chiffre des versements, ces établissements ont dû se procurer des capitaux au moyen d'emprunts que garantissent le fonds social versé et la responsabilité personnelle et solidaire de tous les membres de l'association.

Les petits capitaux affluent dans les caisses des banques, qui payent un intérêt de moins en moins élevé à leurs prêteurs : 4 70 0,0 en 1879, 4 29 0,0 en 1880 et 4 22 0,0 en 1881. Le produit annuel de l'exploitation ayant été dans ces trois années et respectivement de 6 33 0,0, de 6 12 0,0 et de 5 99 0,0, il s'ensuit qu'en 1881 la différence 1 77 0,0 constitue, déduction faite des frais d'exploitation, un bénéfice assez sérieux sur l'ensemble du capital emprunté.

Il a été établi comme règle que le capital social devait arriver avec le temps à la proportion de 50 p. 100 du capital d'exploitation, mais la proportion n'a jamais dépassé 33 p. 100. Depuis 1877, la part de capital social s'élève invariablement en moyenne à 22 1 marks. Il en est donc de même du temps marqué dans le développement des banques populaires et, suivant M. Schulze-Delitzsch, cela tiendrait à la création d'associations de crédit populaire fondées sur une base entre que l'aide mutuelle et une subvention nent les communes et les provinces.

Le taux moyen des avances consenties aux sociétaires s'élève à 8 0,0, commissions comprises. Mais comme ils reçoivent en fin d'année, à titre de dividende, de 6 à 7 0,0, l'intérêt qu'ils ont dû payer pour leurs emprunts se trouve réduit d'autant.

Les bénéfices nets des 902 banques populaires qui ont communiqué leur situation à l'agence centrale des sociétés ont atteint, en 1881, le chiffre de 8,262,422 marks, et le dividende distribué s'est élevé, déduction faite des réserves, de 6,430,428 marks. Cette somme a été répartie entre 442.212 sociétaires, dont ne environ 14 marks pour chacun. Le capital social versé en 1881 se montait à 102,374,010 marks et a reçu pour rémunération 6,430,428 marks, ce qui donne un dividende moyen de 6 marks 25 pf. 0,0 pour cet exercice.

Les banques populaires remplissent aussi, dans une certaine mesure, le rôle de caisses d'épargne, les sociétaires y laissant souvent s'accumuler leurs dividendes auxquels beaucoup ajoutent même leurs épargnes personnelles. Les sommes ainsi épargnées atteignaient en moyenne 275 marks 97 pfennigs par sociétaire, en 1882, et s'élevaient en tout à 128,603,391 marks.

Névrose Electrique.

On sait que certains animaux possèdent des appareils spéciaux à l'aide desquels ils produisent une grande quantité d'électricité. La décharge électrique d'une grande torpille, par exemple, est assez puissante pour renverser un homme.

La faculté de produire de l'électricité localisée dans un organe spécial chez la torpille existerait chez certains animaux dans tout l'organisme. Chez le chat, il est de notoriété universelle que certains mouvants la peau est le siège de scintillations dues au dégagement d'électricité. Des phénomènes analogues ont été souvent observés chez l'homme Mais, à l'état pathologique, les choses vont quelquefois beaucoup plus loin.

Deux observateurs américains, Mossey et Hosford, rapportent le fait d'une femme de trente ans, d'un tempérament nerveux, qui, pendant une aurore boréale, fut chargée subitement d'électricité. Cette femme ayant passé par hasard le doigt sur la figure de son frère, des étincelles jaillirent. Elle envoyait du bout de son doigt, une boule de cuivre quatre étincelles par minute, longues d'un pouce et demi. Ce phénomène persista pendant environ deux mois et demi avec une intensité variable.

En 1846, Arago entretint l'Académie des sciences, de Paris, en France, d'une jeune fille qui lui avait paru avoir la propriété d'attirer certains corps légers et d'en repousser d'autres sans les toucher ; mais dans ce cas on n'a pas noté l'existence d'étincelles électriques et, d'ailleurs, aucun des faits annoncés ne se reproduisit devant la commission nommée par l'Académie. Dans la *Gazette des hôpitaux*, de 1876, le docteur Girard raconte l'histoire d'une femme de trente-six ans, dont les cheveux offraient des phénomènes électriques qui augmentaient d'intensité quelques jours avant des crises de névralgie du cuir chevelu et cessaient quelquefois complétement après le paroxysme.

Depuis quatre ans, M. Charles Féré, en France, observe une femme de vingt-neuf ans, névropathe, qui présente des phénomènes électriques remarquables. Etant jeune fille, elle s'était déjà aperçue qu'à de certains moments sa chevelure était le siège d'une crépitation plus ou moins intense et qu'il s'en dégageait des étincelles très-visibles dans l'obscurité. Ces phénomènes n'ont fait que augmenter plus tard ; depuis deux ans il est permanent ; cependant il disparaît momentanément dans les temps humides et par les vents du sud.

Mme X.... remarque que ses doigts attirent les corps légers tels que fragments de papier, rubans, etc. Ses vêtements donnent des étincelles au contact du peigne et sont des plus rebelles à cause de la tendance qu'ils ont à se redresser et à s'écarter les uns des autres. Quand ses linge est approché de sa peau ou quelque partie de corps que ce soit, il se produit une crépitation lumineuse et les vêtements adhèrent fortement au corps ; quelquefois, cette adhérence est si intense, qu'elle entrave les mouvements. Lorsqu'on prie Mme X.... de frotter une douzaine de fois avec ses deux mains une étoffe de soie ou de flanelle, une serviette étendue sur un meuble de bois (corps isolant très imparfait), l'étoffe chargée d'électricité adhère fortement au meuble et l'on peut en tirer des étincelles d'un centimètre de longueur. M. Féré a recouru à l'aide de l'électromètre à boule de aureau que Mme X.... est chargée d'électricité positive.

Cette production d'électricité varie suivant diverses circonstances : les décharges sont plus intenses à la suite d'émotions morales vives, la crépitation s'exagère, par exemple, lorsque Mme X.... vient d'entendre un morceau de musique qui l'a vivement émue ; les crépitations se manifestent surtout sur le corps, mais particulièrement aux jambes et provoquent une sensation de picotements des plus désagréables. Les temps secs favorisent ces phénomènes électriques, qui sont surtout intenses au moment des grèles ; les temps humides en font notablement diminuer l'intensité. Mme X.... est prévenue quelquefois plusieurs jours d'avance d'un changement de temps par les modifications de sa tension électrique, qui est nulle par les temps de pluie ou du vent du sud.

La tension extérieure coïncide avec un état d'excitabilité très nettement appréciable de la malade, qui est fort intelligente et se rend compte de tous les détails de sa situation. Lorsqu'au contraire, sous l'influence de l'humidité de l'atmosphère, la tension diminue, il y a une sensation de lassitude générale, d'alanguissement, lorsque Mme X.... s'est déchargée par le frottement une partie du corps, elle éprouve une fatigue pénible dans cette partie. Elle a la peau tellement sèche, que ses jambes se gercent au moindre froid.

Mme X.... s'alimente d'une manière insuffisante ; elle est très-maigre, très-anémique et elle est sujette à une infiltration œdémateuse des jambes ; mais cette infiltration offre ce caractère, que, presque nulle dans les temps secs, elle augmente considérablement dans les temps humides et va parfois jusqu'à entraver la marche. M. Féré s'est demandé si ces troubles vaso-moteurs n'étaient pas en rapport avec les phénomènes électriques qui se modifient dans les mêmes circonstances. Il a essayé de modérer la déperdition électrique subie en ayant recours à des vêtements de soie mis directement en contact avec la peau, soit en saupoudrant de lycopode toute l'étendue des téguments externes ; mais ces moyens n'ont produit qu'un résultat douteux. Alors il a eu recours à l'électrisation statique appliquée quotidiennement sous forme de bain électrique de dix minutes de durée. Sous cette influence les troubles vaso moteurs se sont rapidement modifiés et la sensation de fatigue, si pénible pendant les temps humides, a presque complétement disparu. Le résultat tend à prouver que ces phénomènes électriques ne sont pas dû à une production exagérée d'électricité, mais à une déperdition anormale probablement en rapport avec la sécheresse des téguments.

M. Féré a observé deux autres sujets également très sympathes qui présentent des phénomènes électriques à un faible degré dans les temps secs et froids, et en particulier lorsqu'il gèle et que le vent est accompagné de neige, c'est-à-dire que l'atmosphère est à peu près complétement privée d'humidité.

En somme, les quelques documents positifs que l'on possède permettent de reconnaître l'existence d'un état morbide caractérisé par une déperdition anormale d'électricité se produisant en général dans des conditions atmosphériques particulières et favorisée par la sécheresse des téguments. Cette déperdition d'électricité est susceptible de s'accompagner d'une dépression locale ou générale des forces et de troubles vaso-moteurs. Cet état morbide paraît coïncider avec des troubles nerveux somatiques ou psychiques ; aussi M. Féré propose-t-il de l'appeler *névrose électrique*. Cette nouvelle maladie n'est pas incurable. D'après M. Féré, il est possible de remédier à la déperdition anormale d'électricité, en revêtant le sujet d'un corps isolant (soie, résine, etc.) ou en le rechargeant artificiellement.

Définition misanthropique :

Modestie—La feuille de vigne de l'orgueil.

Un chimiste, un physicien, un agronome de grand savoir, M. J. A. Barral, vient de mourir à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans.

M. J. A. Barral a, par ses découvertes, rendu des services considérables à la science agricole. Exécuteur testamentaire de François Arago, d'Alexandre de Humboldt, du comte de Gasparin, compagnon de Dizio dans deux célèbres excursions aérostatiques, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, il contribuait par son activité à tenir au premier rang des institutions savantes cette illustre Académie des sciences agricoles. Né à Metz, il avait été membre du Conseil général de la Moselle jusqu'en 1871.

Il avait été récemment nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Il y a trois mois, Mme D..... achète un parapluie, et, comme il a plu à peine depuis ce temps, jusque vers la fin d'août elle n'a presque pas eu l'occasion de s'en servir.

Cependant ledit parapluie, ces jours derniers, et en trouvant la soie toute limée, elle le renvoie au marchand, en l'invitant à remplacer l'étoffe qu'il lui a fournie par une meilleure.

Le marchand s'y refuse. Et comme on lui objecte que, puisqu'on ne s'est presque pas servi du parapluie, c'est que la soie en était mauvaise :

"Madame, réplique-t-il, un parapluie s'use autant à rester plié, dans un coin, qu'à recevoir la pluie. Et, quand on veut qu'il ne s'use pas..... il faut avoir soin de le suspendre au plafond, tout ouvert !" Ce qui fut fait.

Voyez-vous d'ici une famille composée d'une douzaine de personnes, exécutant les prescriptions de ce marchand !

La Vie parisienne étudie les manies des voyageurs envahissant un buffet de chemin de fer, qui ne perdent pas leur temps durant les dix minutes d'arrêt :

Une dame, un monsieur

—Voulez-vous me permettre madame !.....

—Non, merci monsieur.....

—Vous ne prenez pas de café !

—Si monsieur.....

—Alors vous désirez quelque chose.....?

—Oui, monsieur.....

—Oui donc ?.....

—Me servir moi-même.

Autre :

Monsieur et Madame

—Ma chère enfant..... je te ferai simplement observer que le melon.....quand on voyage.....

—Vous êtes grossier !.....

—Allons, bon ! je suis grossier, à présent !

—A présent !..... Vous pouvez bien dire toujours, allez !

Ceux qui ont faim

—Je voudrais un bon bouillon avec des yeux.....de bœuf yeux !.....

Le garçon.—Oui, madame.....

—Moi, j'aimerais une bonne côtelette, une côtelette bonne !.....avez-vous une côtelette bonne ?.....

Le garçon est complétement ahuri.

Lune de Miel.

—Vous ne mangez pas !

—Non.....je vous regarde.....

—Mais tout à l'heure, dans le train..... vous aurez faim !.....

—Et bien, je te regarderai encore.....

—!!!

Un grincheux s'étant fait remoncher de la belle façon, dans un cercle, par un des habitués :

—Comment, lui dit on autre, vous supportez qu'on vous parle ainsi !

—Que voulez-vous ! J'ai une fille à marier..... Mais dès qu'elle sera casée, ce petit monsieur aura de mes nouvelles !

—Et quel âge a-t-elle, votre fille ?

—Quatre ans !.

Du thé.—On dit, au Japon, que le thé le meilleur est celui que les vierges récolient.

Le thé est une excellente boisson, si l'on en fait un usage modéré. Il prévient les maladies de peau et délogé les affections glandulaires. Très bon contre le scrofule. Mieux vaut prendre le breuvage du matin une heure ou deux après les forte repas.

On ne doit pas boire de thé en mangeant de la viande, mais il accompagne admirablement les farineux.

Un trait plaisant recueilli dans un endroit qui ne l'est guère.

Un homme va trouver le greffier de la morgue :

—Ma belle-mère a disparu depuis deux jours, pouvez-vous me dire si elle n'est pas ici ?

—Votre belle-mère ?..... Mon brave homme, je ne la connais pas ; donnez-moi son signalement.

—Oh ! elle est facile à reconnaître : elle bégaye.

Entre boulevardiers :

—Seriez-vous atteint de rhumatismes ? vous marchez difficilement.

—Ce sont d'affreux cors qui me font souffrir !..... sept ou huit à chaque pied !.....

—C'est effrayant !..... vous aurez bientôt dix-neuf cors, quoi, comme l'armée française !.....

Le jeune Toto Guibollard, qui a du goût pour la géographie, étudie sa carte d'Europe.

—Dis donc, papa, s'écrie-t-il, j'ai beau chercher dans la Russie..... je ne trouve pas Moscou.....

—Mais c'est tout naturel, mon enfant..... Tu sais bien que cette ville a été brûlée !.....

Au dessert :

—Que dites-vous de ce petit vin-là ? C'est de la résolte.

—Je connais le cru.

—Ah ! vous en avez déjà goûté !

—Parfait-ment.

—Tout à l'heure—dans la salade !

Au restaurant :

Un consommateur demande une pêche et un verre de vin blanc. On lui sert un fruit présentable, mais un liquide d'origine douteuse et d'une limpidité moins que problématique.

—Garçon ! s'écrie le client, remportez moi ça bien vite ; je n'aime pas la pêche en eau trouble.

Entre gommeux :

—Je crois que j'hériterai bientôt de mon oncle.

—Qu'est-ce qu'il a ?

—La gravelle.

—Méfie-toi ! tu bâtis sur le sable !

Réflexion d'un Parisien renforcé, recueillie par le Mascque de Fer :

—Votre nom ? demande l'employé.

—Mélanie Chatoun.

—Poste restante ?

—Non, monsieur..... je suis catholique !.....

A un banquet d'électriciens :

—Messieurs, quel progrès ! On peut dire qu'aujourd'hui l'électricité marche à la vapeur.....

Souffrir, c'est commencer de naître. Et naître, c'est déjà mourir !

A propos du rétablissement de la loi sur le divorce, l'anecdote suivante est rappelée par un de nos confrères :

Lors de la discussion du code civil au conseil d'Etat, on était arrivé à la question de savoir comment une femme, ayant abandonné le domicile conjugal, pourrait être contrainte à y rentrer. Le grave et savant Merlin donnait le premier son avis :

—D'abord, dit-il, on la sommera.

—Comment, reprit l'empereur Napoléon Ier, mais nous ne plaisantons pas ici, discutons sérieusement.

—Je ne plaisante en aucune manière.

—Vous ne plaisantez pas ? Et quand on l'aura assommée, on sera bien avancé !

A ce mot, rien ne pût arrêter l'hilarité du conseil, que l'empereur ne tarda point à partager lui-même.

Le temps n'est plus à la danse ; les établissements thérographiques de Paris disent assez éloquemment l'histoire.

C'était l'autre jour le tour du bal du Chalet, fréquenté surtout par des pensionnaires et des modèles. Il avait été fondé en 1837. L'année suivante, la salle servit aux réunions du club des Vrais patriotes. En 1870, le propriétaire prêta sa maison à la Défense nationale et en fit un réfugeois qui devait ardemment tout ce qu'il toucherait. Le comité ne fit aucun cas de cet engin.

Le dernier occupant était le père Simon, un gros homme bien connu dans le quartier Montmartre. A fin d'hiver, le propriétaire du immeuble voulut augmenter le loyer de sa salle de six mille francs. Le Chalet avait vécu !

Le prince de Galles ayant reçu, d'une personne que l'on ne nomme pas, une lettre dans laquelle on lui signalait que certains journaux lui prêtaient des opinions politiques très avancées, a fait répondre par son secrétaire à son correspondant :

"Le prince de Galles ne charge de vous informer, en réponse à votre communication, que comme il n'occupe aucune position officielle, les opinions qu'il émet dans n'importe quelle circonstance doivent nécessairement être considérées comme non officielles."

Détail curieux, c'est un journal radical, la Pall Mall Gazette qui a eu la primeur de cette lettre.

La concurrence américaine.

Un journal du matin, à San Francisco, annonce la mort tragique d'une femme sourde et muette.

Le sort, tous les journaux de San Francisco nous rapportent les dernières paroles de cette pauvre femme.

Le comble de la stupéfaction pour un croquemort :

Enterrer un individu et s'apercevoir en rentrant chez soi que le feu est à la maison.

Vaginot va passer chez un de ses amis pour prendre part à une magnifique chasse à courre.

Madame lui fait mille recommandations. Il la rassure le mieux qu'il peut.

—Enfin, quelles bêtes allez vous chasser ? Elles ne sont pas féroces, au moins !

—Mais non, bonne, ce sont des cerfs.

—Raison de plus, mon mari.....prends garde de te faire tuer.

Dans un pensionnat de petites filles.

—Dis donc, maman, qu'est-ce que tu as de fortune ?

—Ces choses là ne regardent pas les enfants de ton âge.

—Mais si ! Et si tu prouve c'est qu'il y a ici une petite fille qui a eu et demi qui sait déjà qu'elle aura 125.000 francs...quand tout son monde sera parti !

A la foire de Saint Cloud, un Hercule interrompt ses exercices pour tendre son escarcelle :

—Et maintenant, messieurs et dames, je vais avoir l'honneur de faire le tour de la société au profit des victimes du choléra..... Ce sont mes petits bénéfices !

Un joli mot fait par un boursier qu'on reproche généralement après minuit dans un état d'ébriété des plus prononcés :

—Ma femme, mon cher, disait-il à l'un de ses amis, vient d'accoucher de deux jumeaux. Ça ne m'a pas surpris, car lorsque je rentre après d'elle, j'y vois toujours double !

Dialogue politique :

—J'ai bien peur que le dernier enfant du comte de Paris ne reste chétif toute sa vie !

—Pourquoi cela ?

—Parce qu'il ne sera élevé qu'avec des Blancs d'Eu.

Entre boulevardiers :

—Ainsi, mon cher Gontran, tu prétends être follement amoureux de Mlle de A..... qui est affligée d'une petite dot d'un million ! Où ne dira plus que la mère est avaricieuse !

—Il l'était autrefois, mais depuis que la science a fait des progrès, on lui a fait l'opération de la cataracte !.....

Taupin à table :

—Quel délicieux vin !

—Mon bon, fait l'amphitryon, c'est de la comète.

—De la "comète !" exclama Taupin en tendant son verre vide ..... J'aimerait voir la "queue !"

Pendant l'interrogatoire d'un repris de justice, le président de la cour d'assises se laisse aller à un mouvement d'éloquence.

—Malheureux ! dit-il à l'accusé, en lieu de continuer de gagner la vie à la sueur de votre front.....

L'accusé, haussant les épaules.

—Eh bien ! si vous croyez vous, que ça ne mouille pas la flanelle, d'assommer un individu.....

Le nombre des faillites à Paris est beaucoup plus considérable le samedi que les autres jours.

—Il n'y a rien d'étonnant, nous faisait remarquer l'expert-ent Callino ; beaucoup de gens suspendent leurs payements le samedi, parce qu'au moins ils peuvent passer le dimanche tranquille !

Du *Charivari*, ce mot de la *faim* :

Sur le boulevard.

Vers cinq heures, heure de l'absinthe. Untel rencontre à la hauteur du café de Madrid son ami le grand Machin, un bohème par sang, qui porte gaiement sa misère.

—Tu as l'air préoccupé, dit Untel ; à quoi songes-tu donc ?

—Je pense, répond l'autre en souriant, que je voudrais bien déjeuner ce soir.

Une jeune ville gomme réclame une lettre à la poste restante :

—Votre nom ? demande l'employé.

—Mélanie Chatoun.

—Poste restante ?

—Non, monsieur..... je suis catholique !.....

Guibollard lit le procès-verbal d'un duel qui, par extraordinaire, a eu une issue fatale pour l'un des adversaires.

Et, sérieusement :

Nous croyons que la mort dit qu'il aurait été plus juste que c'eût été le meurtrier qui fût tué par son adversaire !

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 4 octobre 1884.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$1.148,912 00
Même temps la semaine dern....	799.649 00
	349.263 00
	113.925 00

ARGENT AMERICAIN

Argent américain (étalon)..... au pair	
do (trade dollars).....	85c
Prix de l'argent en lingots à Londres.....	60 13/16d

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain.....	86
Pièces de 5 francs.....	80@
Pièces de 20 francs.....	$3,75@ 3,85
Souverains.....	4,75@ 4,85
Pièces de 10 thalers.....	7,00@ —
Doublons espagnols.....	15,40 —
Doublons patriotes.....	15,35 —
Doublons mexicains.....	15 40 —
Pièces de 20 pesos mexicains	19,25@ 19,40
Or de l'Amérique du Sud.....	80@ par pes
10 marcs prussiens.....	4,80@ 4,70
Or de la Californie.....	7,80@ 8,00
Or américain, poids léger.....	95@ 99
Or américain, monté.....	5 0@ 5 pr cent

MARCHE MONETAIRE.

L'argent est plus rare.

Prêts sur demande : aux banques 7 à 8 pour cent ; en dehors des banques 7 à 8 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit :

Papier de commerce accepté.....	8 par cent
do A1.....	8
Prêts sur garanties collatérales..	8
Hypothèque A1.....	7 à 8

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 93⅞.

LSTERLING est facile.

Commandement de navire et A1 ..... 479 à 479¼

Traites de banques (sommes fortes)..... nom.

do (sommes faibles)..... nom.

Boîtes à jour..... 5,26¼ à 5,25

Traites à vue..... nom.

Mouvement à terme

LE CHANGE A FAIT SUR NEW YORK est facile.

Taxes de commerce à $1 00 d'escompte.

Les Banques prêtent des chèques à $1.00 de prime par $1.000

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes officielles de diverses courses authentiques :

	offre.	dem
U. S. 4 0/0 loi.....		
do à Londres.....	123¼	—

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 10 A. M.

La Consols 64⅞ 65¼	Premiums	84¾	85¼
Bureau à 2 P. M.			
La Consols 64⅞ 65¼	Premiums	84¾	85¼

ACTIONS ET MONNAIE.

Dernières cotes de la N. O. Stock Exchange

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.....	100	123	—
Citizens'.....	100	—	67
Germania National.....	100	—	—
Germania Savings.....	100	—	120
Hibernia National.....	100	125	—
Louisiana National.....	100	—	—
Louisiana Savings.....	100	114¾	—
Mutual Insurance.....	100	—	—
N. O. National.....	100	251	300
People's Bank.....	100	56	—
State Mutual.....	100	—	—
Union National.....	100	—	112
Williams & Guion.....	100	—	—
Insurance Companies.			
Crescent City.....	100	—	102
Factors and Traders Ins.....	100	80¾	—
Firemen's.....	50	68	76
Germania Insurance Co.....	100	—	120
Atlantic Insurance.....	100	—	—
Home Ins.....	100	23	30
Mech Insurance.....	100	101	104
Lafayette.....	100	56	60
Merchants' Mutual.....	100	—	—
Mechanics & Traders Ins.....	100	112	—
N. Orleans Insurance Ass.	80	29¾	32½
Peoples' Insurance.....	50	—	—
Sun Mutual Insurance.....	100	122	—
Southern Insurance Co.....	100	—	—
Teutonia.....	100	—	—

Chemins de fer Louisiane.

Carrollton.....	100	104	106
Orleans City.....	100	—	107
Jeans' and Gallops.....	100	—	—
New Orleans City.....	100	102	104
Orleans.....	50	—	—
St. Charles Street.....	50	72	73
Lottes Divers.			
Sheaville Oil Works Co.....	100	—	—
C O Sugar Refinery.....	100	—	—
O. City Slaughter House.....	50	95¾	—
Lay Electric Co.....	100	—	—
Lake City Gas Light Co.....	100	—	—
Louisiana Low Mazz Co.....	50	—	—
Louisiana State Lottery Company.....	100	—	—
Louisiana Oil Company.....	100	45	—
Magnolia Cemetery.....	100	—	—
N O Gas Light Company.....	100	68	70
N. O. Waterworks Co.....	100	69	72
Pacific Rendering Oil Co.....	100	98	100
Sugar Refining Company.....	100	—	99¾
Slaughter House Co.....	50	—	—
Texas Pacific Land Trust.....	100	—	—
Western Union Telegraph Co.....	100	—	—
Light Co.....	100	—	—

Nouveaux Noms d'Intérêt

Louisiana Consols.....	64⅝	65¼	
do Funds.....	—	77	
do Three(Baby Bonds	58½	61	
Sons de Ville.			
Premiums.....	84¾	85¼	
do 8 le dragging et liquidated Bonds.....	—	—	
Premium drawn sucker.....	—	—	
Privileges sur bons à prime.....	—	—	
City Bonds.....	—	—	
Consolidated Co.....	—	—	
City Cons. 6's.....	—	—	
Extended 6's.....	98	—	
do Railroad.....	—	—	
do Waterworks.....	—	—	
do Sewerage.....	—	—	
City 6 0/0 certificates.....	92¾	—	
City 6 0/0 Cons. for unsold Cemp 95's.....	98¼	—	
Actions Divers.			
Bks Orleans. St. Levee & Improvement.....	—	—	
Bank. M. M. Payment.....	100	—	
Bank. E. H. 2d mor coup.....	109	—	
Bank. E. H. Mortgage.....	—	—	
Morgan & L. Telegraph..